



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 01 - 2021 du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2020

Responsabilité(s) du dossier :

- **Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction**

Pully, le 30 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2020, arrêtés au 31 décembre 2020.

1. Introduction

L'exercice 2020 représente la neuvième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2020 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2020 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2020 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2020 (en CHF)	Budget 2020 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	9'150'649.35	9'114'250.00	36'399.35	0.4%
Biens, services et marchandises	1'891'032.11	2'135'873.00	-244'840.89	-11.5%
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	
Amortissements	76'022.48	0.00	76'022.48	
Rembt, part. et subv. collectivités	240.40	1'000.00	-759.60	-76.0%
Aides et subventions	0.00	500.00	-500.00	-100.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	30'700.00	0.00	30'700.00	
Total des charges	11'148'644.34	11'251'623.00	-102'978.66	-0.9%
Patentes et concessions	100.00	0.00	100.00	
Revenus du patrimoine	3'020.00	9'000.00	-5'980.00	-66.4%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'811'917.31	2'104'180.00	707'737.31	33.6%
Part recettes cantonales sans aff.	3'507.35	0.00	3'507.35	
Participations et rebts coll. publ.	8'330'099.68	9'138'443.00	-808'343.32	-8.8%
Prélèvements fonds et fin. spéciaux	0.00	0.00	0.00	
Total des revenus	11'148'644.34	11'251'623.00	-102'978.66	-0.9%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2019, les comptes 2020 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2020 (en CHF)	Comptes 2019 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	9'150'649.35	8'901'431.15	249'218.20	2.8%
Biens, services et marchandises	1'891'032.11	1'828'084.76	62'947.35	3.4%
Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00	
Amortissements	76'022.48	62'167.74	13'854.74	22.3%
Rembt, part. et subv. collectivités	240.40	430.40	-190.00	-44.1%
Aides et subventions	0.00	0.00	0.00	
Attributions fonds + fin. spéciaux	30'700.00	160'400.00	-129'700.00	-80.9%
Total des charges	11'148'644.34	10'952'514.05	196'130.29	1.8%
Patentes et concessions	100.00	300.00	-200.00	-66.7%
Revenus du patrimoine	3'020.00	3'760.00	-740.00	-19.7%
Taxes, émoluments, prod. ventes	2'811'917.31	2'854'914.40	-42'997.09	-1.5%
Part recettes cantonales sans aff.	3'507.35	7'854.80	-4'347.45	-55.3%
Participations et rebts coll. publ.	8'330'099.68	8'085'684.85	244'414.83	3.0%
Prélèvements fonds + fin. spéciaux	0.00	0.00	0.00	
Total des revenus	11'148'644.34	10'952'514.05	196'130.29	1.8%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2020, inférieures de 0.9% par rapport au budget 2020 et supérieures de 1.8% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2019.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont à peu près au même niveau que celui prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2020 et supérieures de 2.8% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2019. Ainsi, l'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 61.5 ETP.

La légère progression constatée par rapport au budget 2020 provient pour l'essentiel des coûts engagés afin de compenser les absences de longue durée des collaborateurs. Cette dépense supplémentaire est en partie compensée par des remboursements de l'assurance perte de gains.

La progression constatée d'environ CHF 250'000.00 entre les comptes 2020 et les comptes 2019 provient essentiellement des diverses augmentations statutaires ainsi que du remplacement de personnes absentes pour de longues durées (maladie et accidents) (compensation par un revenu issu de la perte de gains).

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont inférieures de 11.5% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2020 et supérieures de 3.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2019.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 250'000.00 par rapport au budget 2020 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution renouvellement pièces uniformes et matériel SOMO	CHF	25'000.00
Report renouvellement des armes HK MP5 (concept inter-cant.)	CHF	10'000.00
Diminution consommation d'essences des véhicules	CHF	21'000.00
Dim. entretien appareils SAT et travaux peinture (Covid-19)	CHF	15'000.00
Peu de réparation du parc de véhicules	CHF	27'000.00
Frais informatiques moins importants que prévu (reports projets)	CHF	120'000.00
Diverses diminutions	CHF	32'000.00
Total des non dépenses	CHF	250'000.00

2.3. Charges relatives aux amortissements

La somme de CHF 76'022.48 comptabilisée dans les comptes de l'année 2020 concerne principalement l'assainissement des factures débiteurs faisant l'objet d'actes de défaut de biens.

2.4. Attributions aux fonds et aux financements spéciaux

La somme de CHF 30'700.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2020 concerne l'ajustement de la réserve sur débiteurs douteux.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2020, inférieures de 0.9% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2020 et supérieures de 1.8% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2019.

3.1. Patentes et concessions

La somme de CHF 100.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2020 concerne l'octroi d'une autorisation pour un appareil automatique de distribution de cigarettes.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs (+33.6%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2020 et inférieurs de 1.5% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2019.

Cet écart s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi qu'un niveau des amendes plus élevé.

3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

La somme de CHF 3'507.35 comptabilisée dans les comptes de l'année 2020 concerne la redistribution de la taxe Co2. Cette somme est calculée sur la base de la masse salariale soumise aux cotisations AVS.

3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 8.8% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2020 et supérieurs de 3.0% par rapport aux comptes de l'année 2019.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu moins de CHF 810'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2020 et supérieures d'environ CHF 245'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2019.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	494'978.52	538'359.24	-43'380.72	-8.1%	131.78
Paudex	251'572.36	275'782.45	-24'210.09	-8.8%	163.57
Pully	7'132'572.45	7'829'513.25	-696'940.80	-8.9%	381.67
Savigny	450'976.35	494'788.06	-43'811.71	-8.9%	134.70
Total	8'330'099.68	9'138'443.00	-808'343.32	-8.8%	304.80

Par rapport à l'année 2019, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	494'978.52	489'348.35	5'630.17	1.1%
Paudex	251'572.36	245'031.25	6'541.11	2.7%
Pully	7'132'572.45	6'902'299.70	230'272.75	3.3%
Savigny	450'976.35	449'005.55	1'970.80	0.4%
Total	8'330'099.68	8'085'684.85	244'414.83	3.0%

4. Conclusions

Le neuvième exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté, malgré les nombreux inconvénients liés à la crise sanitaires (COVID-19). Le coût net à charge des communes partenaires a légèrement augmenté et est par conséquent resté relativement stable par rapport à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2019. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 01 - 2021 du Comité de direction du 30 mars 2021,

2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. d'adopter les comptes 2020 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 30 mars 2021.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz

D-H Weber

Annexes :

-
- Les comptes 2020
 - Attestation des comptes 2020 par la fiduciaire